2005-2006

Annual Report

Rapport annuel

Energy

Énergie

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2005-2006

Annual Report

Rapport annuel

Energy

Énergie

New Nouveau
Brunswick
CANADA

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the Annual Report of the Department of Energy for the fiscal year April 1, 2005 to March 31, 2006.

Respectfully submitted,

Jack Keir
Minister of Energy

The Honourable Jack Keir
Minister of Energy
Fredericton, N.B.

Dear Minister:

It is my pleasure to present to you on behalf of the Staff of the Department of Energy the Annual Report outlining the operations of the department during the 2005-2006 fiscal year.

Respectfully submitted,

Claire LePage
Deputy Minister of Energy

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Énergie pour l'exercice allant du 1er avril 2005 au 31 mars 2006.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le ministre de l'Énergie,

Jack Keir

L'honorable Jack Keir
Ministre de l'Énergie
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du personnel du ministère de l'Énergie, le rapport annuel faisant état des activités du ministère de l'Énergie au cours de l'exercice 2005-2006.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La sous-ministre de l'Énergie,

Claire LePage

Table of Contents

Mission Statement 2
Introduction. 3
Atlantic Ministers Initiative 4
Lepreau refurbishment 5
Electricity from Renewable Resources 6
Tidal power 7
Wind Energy 7
Efficiency New Brunswick 8
Efficiency studies 9
Energy Action Plan 11
Organizational chart 13
Financial Information 14

Table des matières

Énoncé de mission 2
Introduction 3
Initiative des ministres de l'Atlantique 4
Remise à neuf de Lepreau 5
Électricité issue de ressources renouvelables 6
Énergie marémotrice 7
Énergie éolienne 7
Efficacité Nouveau-Brunswick 8
Études sur l'efficacité 9
Plan d'action sur l'énergie 11
Organigramme 13
Information financière 14

Energy

Mission Statement

To ensure New Brunswickers have access to energy choices at competitive cost while respecting the environment and societal concerns.

Énergie

Énoncé de mission

Assurer que la population du Nouveau-Brunswick a accès à des choix énergétiques à un coût concurrentiel tout en tenant compte des préoccupations d'ordre social et environnemental.

Introduction

The Department of Energy in the fiscal year 2005-2006 continued to work on several key issues including energy efficiency and the future of electricity generation in New Brunswick, in particular the future of the Point Lepreau Nuclear Generating Station – culminating in one of the most significant project announcements in recent years.

In addition, the department helped create a new energy efficiency agency aimed at helping New Brunswickers use energy more wisely and put money back into their pockets, and to help the environment at the same time.

Near the end of the fiscal year, government announced an Energy Action Plan which had as its key points: bringing gasoline and home heating oil regulation to the province; introducing an HST rebate program on home energy costs ranging from electricity to firewood, and directing NB Power to find increased efficiencies in its own operations.

The following pages contain the highlights of programs that the department worked on during the year.

Introduction

Au cours de l'année financière 2005-2006, le ministère de l'Énergie a continué de travailler sur plusieurs dossiers clés, dont l'efficacité énergétique, l'avenir de la production d'électricité au Nouveau-Brunswick et, en particulier, l'avenir de la centrale nucléaire de Point Lepreau, ce qui a donné lieu à l'un des projets les plus importants annoncés ces dernières années.

De plus, le ministère a aidé à créer une nouvelle agence pour l'efficacité énergétique afin d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à utiliser l'énergie de façon plus rationnelle et à économiser, tout en aidant l'environnement.

Vers la fin de l'année financière, le gouvernement a annoncé un plan d'action en matière d'énergie qui visait, notamment, à instaurer la réglementation de l'essence et de l'huile de chauffage dans la province, à mettre en place un programme de remboursement de la TVH perçue sur les sources d'énergie domestique allant de l'électricité au bois de chauffage, et à ordonner à Énergie NB d'améliorer son efficacité opérationnelle.

Dans les pages qui suivent, on trouvera les faits saillants des programmes sur lesquels le ministère a travaillé au cours de l'année.

Atlantic Ministers Initiative On Regional Energy Efficiency

At a 2005 meeting of the Council of Atlantic Premiers it was decided that an energy efficiency awareness campaign was needed to help promote and encourage energy efficiency throughout the Atlantic Provinces. This task became the responsibility of the Atlantic energy ministers to jointly develop and implement an energy-efficiency awareness campaign which, combined with other measures in each of the provinces, would help Atlantic Canadians deal with increased energy costs.

In March of 2006 the Atlantic Canada energy ministers teamed up to promote energy efficiency through the use of an energy-efficiency awareness campaign entitled Atlantic Vision for Energy Efficiency (SAVE). This program is designed to show Atlantic Canadians that saving energy and money starts at home and that by reducing energy consumption this in turn reduces green house gas emissions, which contribute to climate change. For example, installing a low-flow showerhead typically saves a family of four $250 a year on energy bills, and that turning down your thermostat when you're out of the house or sleeping can reduce your heating bill by up to ten percent.

Initiative des ministres de l'Atlantique pour l'efficacité énergétique régionale

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a décidé, lors d'une réunion tenue en 2005, qu'il fallait un programme de sensibilisation à l'efficacité énergétique pour aider à promouvoir et à encourager l'efficacité énergétique dans les provinces de l'Atlantique. Les ministres de l'Énergie de l'Atlantique se sont ainsi vu confier la tâche d'élaborer et de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur le thème de l'efficacité énergétique qui, combinée à d'autres mesures prises dans chaque province, aiderait les Canadiens de l'Atlantique qui doivent faire face aux coûts croissants de l'énergie.

En mars 2006, les ministres de l'Énergie de l'Atlantique ont uni leurs efforts pour promouvoir l'efficacité énergétique par le biais d'une campagne de sensibilisation intitulée Une Solution atlantique de gestion de l'efficacité énergétique (SAGE). Ce programme est destiné à montrer aux Canadiens de l'Atlantique qu'ils peuvent économiser énergie et argent chez eux en réduisant leur consommation énergétique et, du coup, les émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent au changement climatique. Par exemple, l'utilisation d'une pomme de douche à faible débit peut habituellement permettre à une famille de quatre personnes d'économiser 250 dollars par année sur sa facture d'électricité alors que la réduction de la valeur du thermostat lorsqu'on n'est pas à la maison ou que l'on dort peut réduire les coûts d'énergie de 10 %.

The first phase of the SAVE campaign, sponsored by the Council of Atlantic Premiers, with additional assistance from Efficiency NB and P.E.I.'s Maritime Electric Co. Ltd., produced a series of energy-efficiency promotions and tips which were put out to the public through radio, newspaper and cable television over a span of a few weeks.

Lepreau refurbishment announced

The provincial government announced on July 29, 2005 that the province of New Brunswick decided to go ahead with the refurbishment of Point Lepreau with the Atomic Energy of Canada Limited (AECL) as the general contractor.

This option was unanimously recommended by the NB Power Board of Directors and was approved by Cabinet. The decision to commence refurbishment will allow the province to maintain 700 highly skilled jobs involved with the running of the facility. This decision was made only after months of negotiations and deliberations with all those involved with an endeavor of this magnitude.

La phase initiale de la campagne SAGE, qui est parrainée par le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique de concert avec Efficacité NB, Maritime Electric Company Limited et le service d'électricité de l'Î.-P.-É., a présenté au cours de quelques semaines une série de conseils sur l'efficacité énergétique à la radio, dans les journaux et à la télévision.

Annonce de la remise à neuf de Point Lepreau

Le gouvernement provincial a annoncé, le 29 juillet 2005, que la province du Nouveau-Brunswick a décidé d'aller de l'avant avec la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau avec, comme entrepreneur général, Énergie atomique du Canada Limitée (EACL).

Cette option a été recommandée à l'unanimité par le conseil d'administration d'Énergie NB et approuvée par le Cabinet. La décision d'entreprendre la remise à neuf permettra à la province de maintenir 700 emplois hautement qualifiés reliés à l'exploitation de la centrale. Cette décision n'a été prise qu'après de nombreux mois de négociations et de délibérations avec toutes les parties engagées dans une entreprise de cette envergure.

The CANDU-6 reactor that was constructed in 1983 and is rated at 635 megawatts of electricity output. This equates to approximately 30 percent of the provinces electricity needs. The plant was schedule to continue operation until the year 2008 at which point it would have reached the end of its planned life span. Due to the refurbishment that is expected to be completed by September 2009, the plant's life will be extended by approximately 25 years. The cost of this project is estimated to be $1.4 billion.

Electricity from Renewable Resources

On June 22 of this fiscal year, the provincial government announced that 10 percent of electricity supplied by New Brunswick Power will come from renewable sources by the year 2016.

Renewables such as wind, biomass, hydro, and electricity generated from landfill gases are the most common forms of renewable energy, which will contribute to reaching the target.

By increasing the amount of renewable energy supplied in the province, we a lessening the amount of green house gas emissions we produce. The increased contribution of renewable energy for electricity generation will result in $800 million of private sector investments, supplying the equivalent of electricity for 97,000 tomes and a reduction of carbon dioxide emissions of more than one million tones per year.

Mis en service en 1983, le réacteur CANDU-6 de Point Lepreau fournit au Nouveau-Brunswick 635 mégawatts d'électricité, soit 30 pour cent des besoins en énergie. La centrale devait rester en service jusqu'en 2008, date à laquelle elle aurait atteint la fin de sa vie utile. Grâce à sa remise à neuf, qui devrait être terminée en septembre 2009, elle verra sa vie utile prolongée d'environ 25 ans. Le coût du projet est évalué à 1,4 milliard de dollars.

Électricité provenant des énergies renouvelables

Le 22 juin 2005, le gouvernement provincial a annoncé que 10 pour cent de l'électricité fournie par Énergie NB proviendrait de sources renouvelables d'ici 2016.

Les énergies renouvelables telles que le vent, la biomasse, l'énergie hydroélectrique et l'énergie issue des gaz d'enfouissement sont les formes les plus courantes d'énergie renouvelable qui aideront à atteindre cet objectif.

En augmentant la quantité d'énergie renouvelable fournie dans la province, nous réduisons la quantité d'émissions de gaz à effet de serre que nous produisons. La contribution des énergies renouvelables à la production d'électricité se traduira par des investissements de 800 millions de dollars par le secteur privé, ce qui représente l'équivalent en électricité de 97 000 tonnes et une réduction des émissions de dioxyde de carbone de plus d'un million de tonnes par année.

Tidal Power

In May of 2005 the department announced that the province would participate in a preliminary study on the potential of tidal power. The study assessed the feasibility of tidal power off the New Brunswick coastline, and identified potential demonstration sites. The Electric Power Research Institute (EPRI) based in the U.S. coordinated the study.

New Brunswick was just one of the many partners in a larger study. The larger study consisted of participation by Maine, Massachusetts, Nova Scotia, the U.S. department of Energy, the City of San Francisco, Alaska and Washington.

The Province of New Brunswick contributed $30,000(U.S.) to the project. An additional $30,000 in funding came from NB Power and the Atlantic Canada Opportunities Agency. The total amount for the entire study was approximately $350,000.

400 megawatts of wind power sought

In October of 2005, NB Power issued a request for expressions of interest for wind-powered generation. Developers were asked to submit proposals in which they were to outline their plans to develop, own and operate up to 400 MW of wind powered electricity for purchase by NB Power.

Énergie marémotrice

En mai 2005, le ministère a annoncé que la province participerait à une étude préliminaire sur le potentiel de l'énergie marémotrice. L'étude visait à évaluer la faisabilité de l'énergie marémotrice au large des côtes du Nouveau-Brunswick et à repérer d'éventuels sites de démonstration. Elle a été coordonnée par l'Electric Power Research Institute (EPRI), qui est établi aux États-Unis.

Le Nouveau-Brunswick n'était qu'un des nombreux partenaires à avoir participé à une étude plus vaste qui regroupait le Maine, le Massachusetts, la Nouvelle-Écosse, le ministère de l'Énergie des États-Unis, la ville de San Francisco, l'Alaska et Washington.

La province du Nouveau-Brunswick a contribué pour 30 000 dollars (US) à ce projet, somme qui a également été versée par Énergie NB et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Au total, on a investi environ 350 000 dollars dans cette étude.

Recherche de 400 mégawatts d'énergie éolienne

En octobre 2005, Énergie NB a lancé une demande de déclarations d'intérêt pour la production d'énergie éolienne. Les promoteurs ont ainsi été invités à soumettre leurs plans de mise en valeur, de possession et d'exploitation d'installations pouvant produire jusqu'à 400 MW d'électricité de source éolienne qu'achètera ensuite Énergie NB.

Five main areas of New Brunswick were listed to have the most potential, these areas are: Bay of Fundy, Tantramar, Miramichi Bay, Acadie-Chaleur and some in-land New Brunswick. The addition of wind power to the provinces electricity supply will aid in many ways, it will aid environmentally by adding more renewable resources which reduces the use of non renewables such as fossil fuels. This will also aid economically, as the price of fossil fuels has been increasing.

Creation of Efficiency NB

On October 13, 2005 Elizabeth Weir was named as the President and CEO of the newly-created Energy Efficiency and Conservation Agency of New Brunswick. This agency was created to help the people of New Brunswick cope with the ever-increasing energy costs. The agency will help consumers in all sectors lower their energy costs and help them to become more energy efficient through education on how to make better energy choices.

Cinq régions ont été cernées comme offrant le plus grand potentiel : la baie de Fundy, Tantramar, la baie de Miramichi, Acadie-Chaleur et l'intérieur du Nouveau-Brunswick. L'ajout de l'énergie éolienne aux autres sources d'approvisionnement en électricité de la province sera avantageux à différents égards, notamment du point de vue environnemental, car nous pourrons ainsi réduire notre utilisation de ressources non renouvelables, comme les combustibles fossiles. Cela sera également avantageux du point de vue économique compte tenu de l'augmentation du prix des combustibles fossiles.

Création d'Efficacité NB

Le 13 octobre 2005, Elizabeth Weir a été nommée présidente et chef de la direction de la nouvelle Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick. Cette agence a été créée afin d'aider les gens de la province à mieux affronter la hausse des prix de l'énergie et les consommateurs de tous les secteurs à réduire leurs factures d'électricité et à devenir plus efficaces sur le plan énergétique en leur montrant comment faire de meilleurs choix énergétiques.

The first step was for the agency to make itself known to the people of New Brunswick and to develop loan and rebate programs to help homeowners. Another task was to support in-home energy audits to analyze what types of assistance could be provided in order to cut down on energy loss in the home. The agency also provides zero-interest loans for home improvements, such as caulking, weather stripping, installation of programmable thermostats, basement/wall and attic insulation as well as insulated doors, thermal windows and tune ups for furnace burners. These are just some of the areas where energy savings can be found.

The Energy Efficiency and Conservation Agency was setup in Saint John, New Brunswick and commenced work in November of 2005. The Agency will continue to move forward and develop future programs in order to aid New Brunswickers with their Energy Efficiency and conservation needs.

Studies: Industrial energy Management Study & Commericial-Residential Energy Efficiency Study

During the 2005-2006 fiscal year the Department of Energy engaged in two studies, which are designed to assist in identifying the potential for various energy-efficiency initiatives, and provide information on a range of energy policy issues facing the department.

La première étape pour l'agence a été de se faire connaître dans la province et de lancer des programmes de prêts et de remises afin d'offrir une aide immédiate aux propriétaires. Elle a ensuite appuyé les vérifications à domicile visant à déterminer le type d'assistance le plus adéquat pour réduire les pertes d'énergie dans les maisons. L'agence accorde également des prêts sans intérêt pour des mesures telles que calfeutrage, coupe-froid, installation de thermostats programmables, isolation des sous-sol, des murs ou des grenier; installation de portes isolées, fenêtres à vitrage isolant et mise au point de brûleur pour l'alimentation des foyers. Ce ne sont là que quelques-unes des mesures qui peuvent permettre d'économiser l'énergie.

L'Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick, établie à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), a commencé son travail en novembre 2005. Elle continuera à aller de l'avant et à élaborer d'autres programmes afin d'aider les gens de la province à répondre à leurs besoins en matière d'efficacité et de conservation énergétiques.

Étude sur la gestion de l'énergie en milieu industriel et étude sur l'efficacité énergétique dans les secteurs commercial et résidentiel

En 2005-2006, le ministère de l'Énergie a parrainé deux études visant à déterminer le potentiel de diverses initiatives éconergétiques et à fournir de l'information sur une gamme de questions auxquelles le ministère doit s'intéresser en ce qui concerne sa politique énergétique.

The first study is the Industrial Energy Management Study. This study was conducted in partnership with Canadian Manufacturers and Exporters (CME), ACOA and Natural Resources and Energy Canada. The goal of this study is to estimate the economic energy-efficiency potential in the provincial industrial and manufacturing sectors. The study will help enable Efficiency New Brunswick to design the appropriate programs, which would be the most beneficial to this sector and provide the greatest return in energy-efficiency per investment. The study cost $300,000 and was carried out by Neill and Gunter Ltd. of Fredericton and Marbek Resource Consultants of Ottawa.

Some key components of the study were be to develop a baseline profile of the industrial energy use as well as an energy benchmark profile of industry types. An estimate of the economic potential for energy efficiency and an estimate of achievable potential for efficiency was also determined.

The second study was a similar project in the residential and commercials sectors. The purpose of this study is to develop a portfolio of cost-effective electricity energy-efficiency initiatives that provide opportunities for all energy consumers, and result in a fair allocation of benefits between the sectors. Other tasks will be to develop analytical tools to be used for the economic screening of efficiency measures, design of new incentive initiatives, and ongoing monitoring and verification of efficiency activities. The study also provided the tools required to justify the fair spending of electric ratepayers' funds on energy efficiency.

La première étude porte sur la gestion de l'énergie en milieu industriel. Réalisée en partenariat avec Manufacturiers et Exportateurs du Canada, l'APECA et Ressources naturelles et Énergie Canada, cette étude avait pour but d'estimer le potentiel économique de mesures éconergétiques au sein des secteurs manufacturier et industriel de la province. Elle aidera Efficacité Nouveau-Brunswick à concevoir des programmes qui seront les plus bénéfiques pour ce secteur et qui produiront le meilleur rendement en efficacité énergétique par investissement. L'étude a coûté 300 000 dollars et a été réalisée par Neill and Gunter Ltd., de Fredericton, et Marbek Resource Consultants, d'Ottawa.

Parmi les éléments clés de l'étude, on retrouve l'établissement d'un profil de base de la consommation d'énergie en milieu industriel et d'un profil énergétique de référence pour les divers types d'industries, ainsi qu'une estimation du potentiel économique de l'efficacité énergétique et du potentiel réalisable de l'efficacité énergétique.

La seconde étude a fourni des renseignements semblables pour les secteurs commercial et résidentiel. Elle visait à dresser une liste d'initiatives éconergétiques rentables pouvant offrir des possibilités à tous les consommateurs d'électricité et assurer une répartition équitable des avantages entre les divers secteurs, à mettre au point des outils analytiques pouvant servir au dépistage économique de mesures d'efficacité, à la conception de nouvelles initiatives d'encouragement ainsi qu'à la surveillance et à la vérification constante des activités d'efficacité et, enfin, à fournir les outils nécessaires pour justifier l'utilisation équitable des fonds des usagers d'électricité aux fins de l'efficacité énergétique.

This
$10
Inve
study was conducted at a cost of
,000 by the Vermont Energy
tment Corporation.

Cette étude a été réalisée par la Vermont Energy Investment Corporation et a coûté 100 000 dollars.

Ene
and
rgy Action Plan, HST rebate
gas regulation

Duri
prov
Ener
rang
of th
ways

g the fiscal year 2005-2006, the
cial government announced a new
y Action Plan. The plan was wide-
e and declared to benefit the people
ast three of New Brunswick's main
and is comprised of 14 key points.

The
provi
heati
perce
heati
propa
progr
The
New
increa
on July 1, 2006. The
next action is that the government of
Brunswick decided to cap the rate
ase on electricity at eight percent.

Plan d'action sur l'énergie, remboursement de la TVH et réglementation de l'essence

En 2005-2006, le gouvernement provincial a annoncé un nouveau plan d'action sur l'énergie. Le grands points de ce plan visent à être profitables aux trois principaux secteurs économiques du Nouveau-Brunswick. Il comprend 14 points clés.

Le plan prévoit une baisse de la TVH sur le chauffage résidentiel et sur une partie du chauffage commercial. Il s'applique à l'huile de chauffage, au gaz naturel, au bois de chauffage et au propane utilisés à des fins de chauffage. Le programme devait entrer en vigueur le 1er juillet 2006. Ensuite, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé de plafonner l'augmentation des tarifs d'électricité à 8 %.

Another key point is that the Province is going to regulate the price of gasoline and home-heating oil to ensure that the price is more stable with les drastic fluctuation. The provincial government also instructed NB Power to find an additional $20 million in savings, including a review of its current composition of senior management as well as canceling NB Power's management bonus program. NB Power is also challenged with the task of further diversifying their energy sources. They will also discontinue the practice of estimating their readings. Under the new action plan, the Public Utilities Board (PUB) will be modernized to match the current situational needs. Another step to the action plan is to conduct a feasibility study of a second nuclear reactor at Point Lepreau. The last task to the Action Plan will be to develop the next phase of the province's energy policy, since the majority of the 2001 policy has been completed.

Un autre point clé voulait que la province réglemente le prix de l'essence et de l'huile de chauffage domestique afin d'assurer une plus grande stabilité des prix accompagnée de fluctuations moins importantes. Le gouvernement provincial a également ordonné à Énergie NB de réaliser des économies additionnelles de 20 millions de dollars, y compris un examen de la composition actuelle de la haute direction, l'abolition son programme de primes de gestion pour les cadres et de diversifier encore davantage ses sources d'énergie. Énergie NB devra également mettre fin à sa pratique d'estimer les lectures. Dans le cadre du nouveau plan d'action, la Commission des entreprises de service public sera modernisée afin de mieux correspondre aux besoins situationnels actuels. De plus, une étude de faisabilité sera réalisée sur l'ajout d'un second réacteur nucléaire à Point Lepreau. Enfin, le plan d'action prévoit l'élaboration de la prochaine phase de la politique énergétique provinciale, celle de 2001 étant en grande partie terminée.

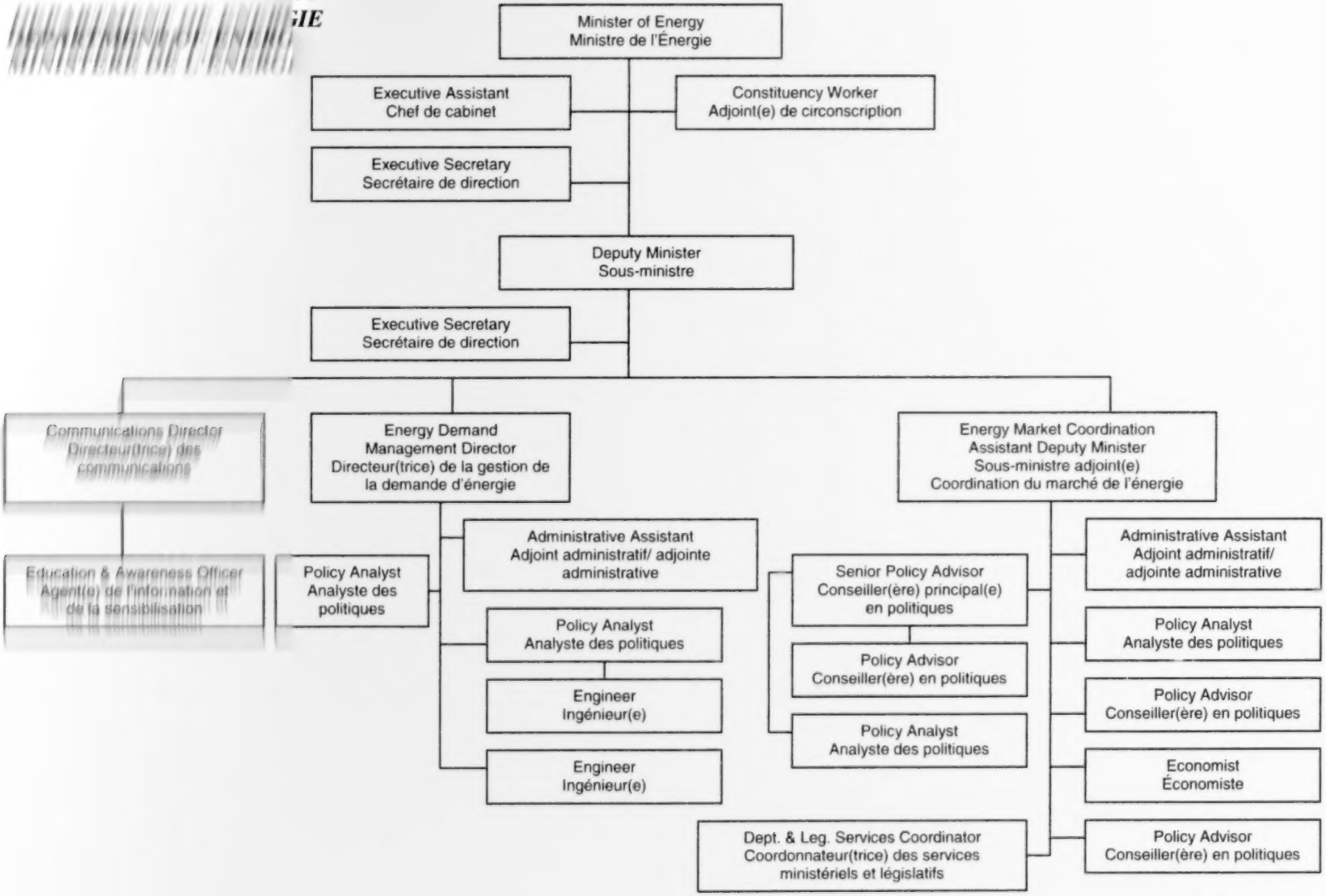
Minister of Energy
Ministre de l'Énergie
Executive Assistant
Chef de cabinet
Constituency Worker
Adjoint(e) de circonscription
Executive Secretary
Secrétaire de direction
Deputy Minister
Sous-ministre
Executive Secretary
Secrétaire de direction
Communications Director
Directeur(trice) des communications
Energy Demand Management Director
Directeur(trice) de la gestion de la demande d'énergie
Energy Market Coordination Assistant Deputy Minister
Sous-ministre adjoint(e) Coordination du marché de l'énergie
Education & Awareness Officer
Agent(e) de l'information et de la sensibilisation
Policy Analyst
Analyste des politiques
Administrative Assistant
Adjoint administratif/ adjointe administrative
Policy Analyst
Analyste des politiques
Engineer
Ingénieur(e)
Engineer
Ingénieur(e)
Senior Policy Advisor
Conseiller(ère) principal(e) en politiques
Policy Advisor
Conseiller(ère) en politiques
Policy Analyst
Analyste des politiques
Dept. & Leg. Services Coordinator
Coordonnateur(trice) des services ministériels et législatifs
Administrative Assistant
Adjoint administratif/ adjointe administrative
Policy Analyst
Analyste des politiques
Policy Advisor
Conseiller(ère) en politiques
Economist
Économiste
Policy Advisor
Conseiller(ère) en politiques

DEPARTMENT OF ENERGY
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

EXPENDITURE BY PROGRAM AND PRIMARY
DÉPENSES PAR PROGRAMME ET COMPTE PRIMAIRE

PRIMARY *BUDGET PRIMAIRE*	**2005/2006 BUDGET DE 2005/2006**	**2005/2006 ACTUAL** *CHIFFRES RÉELS DE* **2005/2006**	**VARIANCE** *ÉCART*
3 – Personal Services *Services personnalisés*	1,253.4	1,171.1	82.3
4 – Other Services *Autres services*	642.7	490.0	152.7
5 – Material & Supplies *Matériel et fournitures*	31.5	19.0	12.5
6 – Property & Equipment *Propriété et équipement*	17.0	47.6	-30.6
7 – Contributions & Grants *Contributions et subventions*	337.0	511.2	-174.2
TOTAL:	**2, 281.6**	**2,239.0**	**42.7**